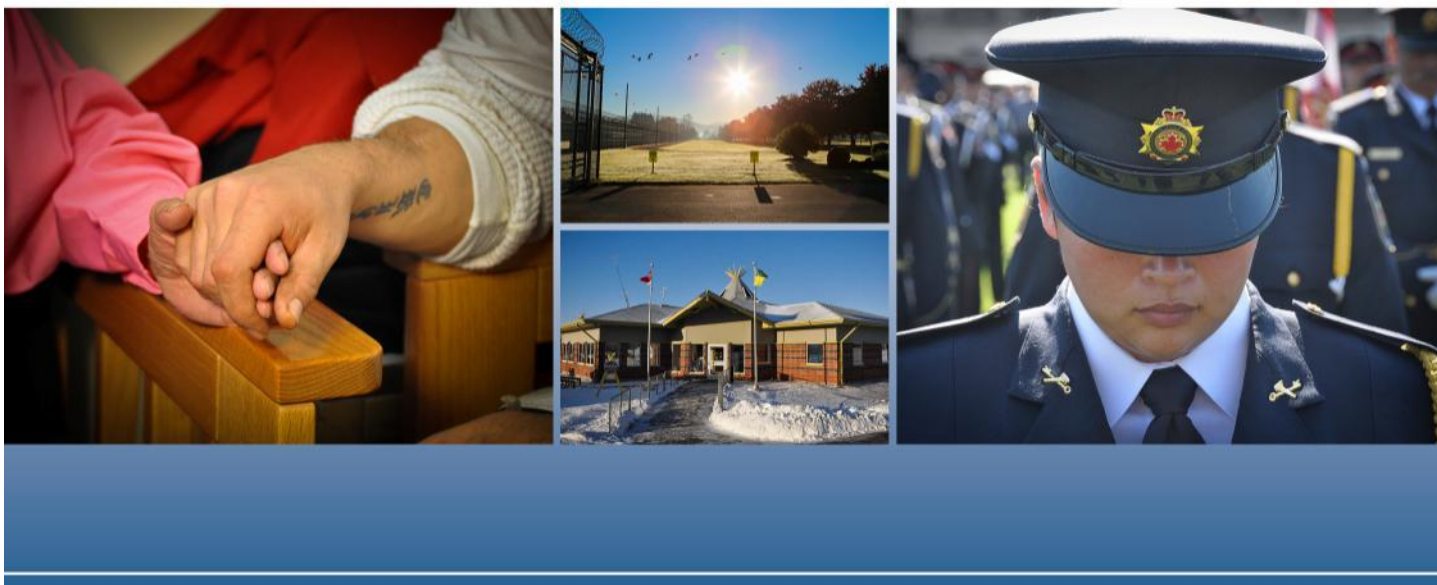


# SERVICE CORRECTIONNEL CANADA

TRANSFORMONS DES VIES. PROTÉGEONS LES CANADIENS.



## Rapport financier trimestriel

**POUR LE TRIMESTRE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019**

## Table des matières

<b><i>Introduction</i></b> .....	<b>3</b>
<b>Méthode de présentation</b> .....	<b>3</b>
<b><i>Faits saillants des résultats financiers trimestriels et cumulatifs</i></b> .....	<b>4</b>
<b>Changements importants aux autorisations</b> .....	<b>4</b>
<b>Explication des écarts importants par rapport aux dépenses de l'année précédente</b> .....	<b>6</b>
<b><i>Risques et incertitudes</i></b> .....	<b>10</b>
<b>Changements importants quant au fonctionnement, au personnel et aux programmes</b> .....	<b>11</b>
<b><i>État des autorisations (non audité)</i></b> .....	<b>12</b>
<b><i>Dépenses budgétaires organisationnelles par article courant (non auditées)</i></b> .....	<b>13</b>

## Introduction

Le présent rapport trimestriel a été préparé par la direction du Service correctionnel du Canada (SCC) tel que l'exige l'article 65.1 de la [Loi sur la gestion des finances publiques](#) et selon les modalités prescrites par le Conseil du Trésor. Ce rapport trimestriel doit être lu de concert avec le [Budget principal des dépenses](#), les [Budgets supplémentaires des dépenses](#) et le rapport financier trimestriel en date du [30 juin 2019](#) et celui du [30 septembre, 2019](#). Ce rapport n'a pas fait l'objet d'une vérification externe ni d'un examen.

Le but du système correctionnel fédéral, comme le définit la loi, est de contribuer au maintien d'une société juste, vivant en paix et en sécurité, d'une part, en assurant l'exécution des peines par des mesures de garde et de surveillance sécuritaires et humaines et, d'autre part, en aidant, au moyen de programmes appropriés dans les pénitenciers ou dans la collectivité, à la réadaptation des délinquants et à leur réinsertion sociale à titre de citoyens respectueux des lois (*Loi sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition*, article 3). Une brève description des activités de programme du SCC peut être consultée dans la [partie II du Budget principal des dépenses](#) et le [Plan ministériel de 2018-2019](#).

### *Méthode de présentation*

La direction a fait appel à une comptabilité axée sur les dépenses pour produire le présent rapport trimestriel. L'[état des autorisations](#) joint au présent rapport inclut les autorisations de dépenser accordées au SCC par le Parlement et les autorisations utilisées par l'organisation, conformément au [Budget principal des dépenses](#) pour l'exercice 2019-2020, dont les crédits ont été attribués en entier le 25 juin 2019<sup>1</sup> et le [Budget supplémentaire des dépenses A](#), dont les crédits ont été attribués en entier le 16 décembre 2019<sup>2</sup>. Le présent rapport financier trimestriel a été préparé en utilisant un référentiel à usage particulier conçu pour répondre aux besoins d'information financière à l'égard de l'utilisation des autorisations de dépenser.

Le gouvernement ne peut dépenser sans l'autorisation préalable du Parlement. Les autorisations sont accordées par l'entremise de lois de crédits, sous forme de limites annuelles, ou par l'entremise de lois, sous forme de pouvoirs législatifs de dépenser à des fins déterminées.

Le SCC utilise la méthode de la comptabilité d'exercice intégrale pour la préparation et la présentation de ses états financiers annuels, qui font partie du processus de rapport sur le rendement ministériel. Toutefois, les pouvoirs de dépenser votés par le Parlement sont encore préparés en fonction d'une comptabilité axée sur les dépenses.

Le SCC dispose d'un Fonds renouvelable (CORCAN), qui est compris dans les autorisations législatives budgétaires figurant dans l'état des autorisations ci-joint. L'objectif de CORCAN est de contribuer à la réinsertion sociale en toute sécurité des délinquants dans la société canadienne en fournissant des possibilités d'emploi et de formation aux délinquants incarcérés dans les établissements correctionnels fédéraux et, pendant de brèves périodes, lorsqu'ils ont été remis en liberté dans la collectivité. Une autorisation permanente continue du Parlement autorise CORCAN à effectuer des paiements à partir du

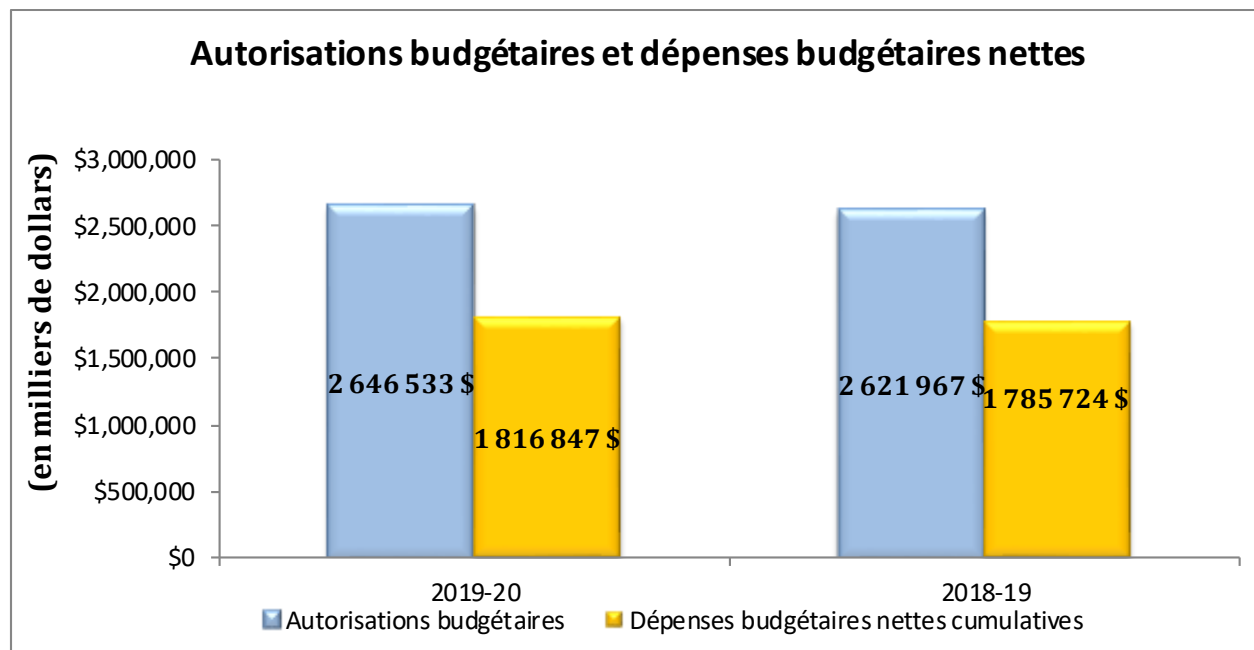
<sup>1</sup> Attribués par décret C.P. [2019-964](#).

<sup>2</sup> Attribués par décret C.P. [2019-1414](#).

Trésor pour couvrir le fonds de roulement, l'acquisition d'immobilisations et le financement temporaire des déficits d'exploitation accumulés jusqu'à concurrence d'un montant total de 5 millions de dollars.

## Faits saillants des résultats financiers trimestriels et cumulatifs

Le graphique ci-dessous présente une comparaison entre les autorisations budgétaires totales et les dépenses budgétaires nettes en date du 31 décembre 2019 et du 31 décembre 2018 pour l'ensemble des autorisations de fonctionnement, de dépenses en capital et de dépenses législatives du SCC.



### Changements importants aux autorisations

Le Budget principal des dépenses du SCC pour 2019-2020 comprend 95 millions de dollars prévus au crédit 10, approuvés dans le cadre du budget de 2019, pour un « soutien au Service correctionnel du Canada », afin de financer les opérations en cours du SCC. Le financement approuvé au crédit 10 n'a pas encore été transféré au SCC et ne peut pas être utilisé pour le moment. Par conséquent, le crédit 10 a été exclu des autorisations budgétaires présentées ici et dans l'état des autorisations.

Comme l'indique l'[état des autorisations](#) pour la période qui s'est terminée le 31 décembre 2019, les autorisations totales du SCC ont **augmenté de 24,6 millions de dollars, soit une hausse de 0,9 %**, pour l'exercice en cours par rapport à l'exercice précédent.

## Crédit pour dépenses de fonctionnement

Le crédit pour dépenses de fonctionnement du SCC a **augmenté de 70,8 millions de dollars, soit de 3,3 %**, par rapport aux autorisations à la fin de décembre 2018 attribuable à l'effet net des éléments suivants :

- Une **augmentation de 53,2 millions de dollars** en report de budget de fonctionnement comparativement à l'année précédente;
- Une **augmentation de 43,2 millions de dollars** au budget de fonctionnement pour la Transformation du système correctionnel (Projet de loi C-83) : programme de réadaptation, interventions et soins de santé mentale ciblés grâce à la mise en place d'unités d'intervention structurée;
- Une **augmentation de 21,6 millions de dollars** au budget de fonctionnement due à la conversion du budget du personnel à d'autres budgets opérationnels;
- Une **augmentation de 9,4 millions de dollars** attribuable à la portion financée des hausses salariales découlant des conventions collectives;
- Une **augmentation de 7,9 millions de dollars** pour couvrir les dépenses supplémentaires liées aux changements dans le volume de la population carcérale et aux fluctuations de prix;
- Une **augmentation de 6,2 millions de dollars** attribuable au financement pour les délinquants vulnérables, un item du budget de 2017;
- Une **augmentation de 3,5 millions de dollars** en report de budget de fonctionnement attribuable à l'initiative de la Transformation du système correctionnel fédéral;
- Une **augmentation de 3,0 millions de dollars** du budget opérationnel qui a été transféré du budget en capital pour les activités liées au projet de modernisation du système de gestion des délinquants qui ne peuvent être capitalisées;
- Une **augmentation de 1,2 million de dollars** du budget opérationnel relié au transfert de fonds du budget en capital pour les activités liées à l'informatique en nuage qui ne peuvent être capitalisées;
- Une **augmentation de 0,3 million de dollars** du financement attribuable à la modernisation des Services des programmes et de l'administration (PA);
- Une **diminution de 65,3 millions de dollars** de financement pour le programme d'intégrité reçu en 2018-2019;
- Une **diminution de 9,5 millions de dollars** attribuable à la réaffectation des fonds visant à moderniser et améliorer les services numériques du gouvernement (budget de 2018);
- Une **diminution de 2,3 million de dollars** pour la stabilisation de l'administration de la paye fédérale;
- Une **diminution de 1,1 million de dollars** du financement reçu à ce jour du Conseil du Trésor pour le crédit 30 pour les besoins en matière de rémunération pour le remboursement des prestations de maternité et des versements liés à la cessation d'emploi;
- Une **diminution de 0,5 million de dollars** pour des articles divers.

### Crédit pour dépenses en capital

Le crédit pour dépenses en capital du SCC a **diminué de 47,9 millions de dollars, soit de -20,3 %**, par rapport aux autorisations à la fin de décembre 2018, attribuable aux éléments suivants :

- Une **diminution de 42,4 millions de dollars** du report du budget d'immobilisations comparativement au budget de l'exercice précédent;
- Une **diminution de 3,0 millions de dollars** du budget en capital qui a été transféré au budget de fonctionnement pour les activités liées au projet de modernisation du système de gestion des délinquants qui ne peuvent être capitalisées;
- Une **diminution de 1,3 million de dollars** de la contribution du SCC à l'initiative de la Transformation de la gestion financière;
- Une diminution de **1,2 million de dollars** du budget en capital qui a été transféré au budget de fonctionnement pour les activités liées à l'informatique en nuage qui ne peuvent être capitalisées.

### Autorisations législatives budgétaires

Les autorisations législatives budgétaires du SCC ont **augmenté de 1,7 millions de dollars, soit de 0,7 %**, par rapport à décembre 2018 en raison de la hausse des contributions de l'employeur au régime d'avantages sociaux des employés découlant des augmentations des frais de personnel liés aux éléments décrits ci-dessus, ainsi qu'une augmentation des produits de l'aliénation des biens en surplus de la Couronne.

### *Explication des écarts importants par rapport aux dépenses de l'année précédente*

Comparativement à l'exercice précédent, le total des dépenses budgétaires nettes depuis le début de l'exercice a **augmenté de 31,1 millions de dollars, soit de 1,7 %**, principalement en raison des facteurs suivants :

- Les dépenses en personnel ont **augmenté de 38,7 millions de dollars**, principalement en raison des changements suivants :
  - Une **augmentation de 16,7 millions de dollars** attribuable à l'augmentation des taux de rémunération pendant l'exercice en cours par rapport à l'exercice précédent, en raison de la signature et de la mise en œuvre de diverses conventions collectives;
  - Une **augmentation de 9,8 millions de dollars** pour des heures supplémentaires comparé à la même période de l'exercice précédent, car plus d'agents correctionnels étaient en congé pour des blessures ou accidents liés au travail, ce qui a fait que d'autres agents doivent faire du travail supplémentaire;
  - Une **augmentation de 6,9 millions de dollars** pour les autres dépenses salariales, y compris l'augmentation des paiements aux employés occasionnels et à temps partiel;
  - Une **augmentation de 5,5 millions de dollars** pour les cotisations de l'employeur associées au taux accru de rémunération par rapport à l'exercice précédent;
  - Une **diminution de 1,5 million de dollars** attribuable à une diminution des paiements rétroactifs traités pendant l'exercice en cours par rapport à l'exercice précédent;

- Une **diminution de 1,1 million de dollars** en raison d'une diminution de paiements liés aux indemnités de cessation d'emploi.
- Les dépenses pour les services professionnels et spéciaux ont **augmenté de 9,7 millions de dollars** en raison des changements suivants :
  - Une **augmentation de 4,3 millions de dollars** en services de bien-être attribuable à l'augmentation des besoins de lits dans des centres résidentiels communautaires.
  - Une **augmentation de 4,0 millions de dollars** pour les frais d'activités correctionnelles et de formation pour CORCAN, attribuable à une augmentation de 5 millions liée à l'initiative d'emploi pour les délinquants Autochtones, qui a été compensée par une diminution de 1 million pour la réouverture des fermes pénitentiaires en Ontario en 2018-2019;
  - Une **augmentation de 2,1 millions de dollars** pour les frais de médecins et de chirurgiens due aux augmentations du taux horaire et des heures facturées;
  - Une **augmentation de 1,7 million de dollars** pour les frais de services de conseil en gestion puisqu'il y a plus de Plans directeurs et de Rapports sur l'état des bâtiments qui ont été complétés en 2019-2020 par rapport à la même période en 2018-2019;
  - Une **diminution de 3,3 millions de dollars** liée aux différences temporaires dans les paiements à Services publics et Approvisionnement Canada pour les services de vérification de sécurité pour les contractuels;
  - Une **diminution de 1,1 million de dollars** pour des consultants en technologie de l'information et télécommunication en 2019-2020, puisque le SCC a embauché plus d'employés pour ces domaines au lieu d'utiliser des consultants externes;
  - Une **diminution de 1,0 million de dollars** due à une différence temporaire des paiements pour les accords d'échange de services avec la province de l'Ontario, ainsi qu'à une réduction d'acquisition de services alimentaires pour les nouvelles recrues, car la cuisine de l'Académie nationale de formation du SCC fournit maintenant l'alimentation aux recrues, alors qu'auparavant ceci était fait par contrats.
- Les dépenses liées aux services publics, fournitures et approvisionnements ont **augmenté de 2,6 millions de dollars**, essentiellement en raison des changements suivants :
  - Une **augmentation de 1,1 million de dollars** pour les repas fournis aux détenus, qui reflète l'augmentation des prix sur les produits alimentaires, la mise en œuvre d'un menu national avec une augmentation des portions, et une augmentation de régimes spécialisés;
  - Une **augmentation de 1,6 million de dollars** attribuable à l'augmentation des achats d'uniformes pour les nouvelles recrues d'agents correctionnels, ainsi que le remplacement prévu des uniformes et d'autres vêtements pour les agents;
  - Une **augmentation de 1,0 million de dollars** pour les fournitures et l'équipement de cuisine;
  - Une **diminution de 1,6 million de dollars** de l'indemnité pour les chaussures, qui est versée aux deux ans.

- L'acquisition de terrains, de bâtiments et d'ouvrages a **diminué de 2,7 millions de dollars** en raison des changements suivants :
  - Une **diminution de 3,7 millions de dollars** reliée à l'achèvement du nouveau bassin de stabilisation des eaux usées de l'institution Stony Mountain en 2018-2019,
  - Une **augmentation de 1,3 million de dollars** principalement pour des dépenses en 2019-2020 pourtant sur le commencement des projets de la région du Québec et celle de l'Ontario. Ceci inclut les modifications requises pour les unités d'intervention structurées résultant du nouveau modèle d'interventions correctionnelles, suite à l'adoption du projet de loi C-83 *Loi modifiant la Loi sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition et une autre loi*.
  
- Les dépenses liées à l'acquisition de machines et de matériel ont **diminué de 5,1 millions de dollars** en raison des changements suivants :
  - Une **diminution de 5,1 millions de dollars** attribuable aux véhicules motorisés, car de nouvelles directives en 2019-2020 ont prolongé le cycle de vie des véhicules, entraînant moins de remplacements par rapport à 2018-2019;
  - Une **diminution de 2,5 millions de dollars** principalement attribuable aux projets de périmètre de sécurité réalisés en 2018-2019.
  
- Les autres subventions et paiements ont **diminué de 14,8 millions de dollars** en raison des changements suivants :
  - Une **diminution de 7,2 millions de dollars** pour les différences temporaires pour les paiements faits à Emploi et développement social Canada (EDSC) pour l'indemnisation des accidents du travail;
  - Une **diminution de 5,8 millions de dollars** pour les paiements de réclamations contre la Couronne comparativement à l'année précédente.
  
- Une **augmentation de 3,0 millions de dollars** des recettes générées par CORCAN en raison surtout des changements suivants :
  - Une **augmentation de 4,0 millions de dollars** pour les frais d'activités correctionnelles et de formation, attribuable à une augmentation de 5 millions de dollars liée à l'initiative d'emploi pour les délinquants Autochtones, qui a été compensée par une diminution de 1 million de dollars pour la réouverture des fermes pénitentiaires en Ontario en 2018-2019;
  - Une **augmentation de 3,9 millions de dollars** des revenus provenant des projets de construction;
  - Une **diminution de 6,9 millions de dollars** des ventes du secteur de la fabrication.



*(en millions de dollars)*

<b>Dépenses budgétaires organisationnelles</b>	<b>En glissement annuel</b>	<b>En glissement trimestriel</b>
Dépenses budgétaires nettes totales pour 2018-2019	1 785,7	634,2
Dépenses budgétaires nettes totales pour 2019-2020	1 816,8	647,4
<b>Variation</b>	<b>31,1</b>	<b>13,2</b>
<b>Explication des variations par article courant</b>		
Personnel	38,7	28,4
Services professionnels et spéciaux	9,7	4,2
Services publics, fournitures et approvisionnements	2,6	(5,2)
Acquisition de terrains, bâtiments et ouvrages	(2,7)	(4,8)
Acquisition de machines et de matériel	(5,1)	5,4
Autres subventions et paiements	(14,8)	(14,9)
Recettes de CORCAN	(3,0)	(1,3)
Autres articles courants	5,7	1,4
<b>Total</b>	<b>31,1</b>	<b>13,2</b>

## Risques et incertitudes

Le [Plan ministériel de 2019-2020](#) du SCC décrit l'environnement de risque actuel et énumère les principaux secteurs de risque qui peuvent influencer sur l'obtention des résultats stratégiques du SCC.

Dans le discours du Trône de 2013, le gouvernement du Canada a annoncé un gel du budget global de fonctionnement du gouvernement fédéral. Par conséquent, le SCC devait absorber les augmentations de salaire découlant des conventions collectives entrant en vigueur durant la période de gel (2014-2015 et 2015-2016) ainsi que les répercussions que ces rajustements auraient par la suite. Étant donné que les salaires représentent une part importante des dépenses du SCC, ce gel et d'autres mesures de réduction des dépenses mises en place à l'échelle du gouvernement ont entraîné d'importantes pressions financières.

Le SCC poursuit l'examen de ses activités en réaction aux contraintes budgétaires imposées par le gel du budget de fonctionnement. Le Ministère a entrepris un examen détaillé sur deux ans pour :

- trouver des façons de réaliser des économies et des possibilités de réaffectation;
- réaliser d'autres investissements afin d'atténuer les risques opérationnels et financiers;
- s'assurer que les niveaux de ressources sont suffisants pour lui permettre de remplir son mandat défini par la loi;
- continuer à obtenir des résultats pour les Canadiens et pour stabiliser sa situation financière au cours des années à venir.

Le SCC continue d'avoir des problèmes avec le système de paie Phénix. En raison de la complexité de ses effectifs et de la nature opérationnelle de l'organisation, le SCC a dû composer avec un nombre élevé de problèmes touchant la rémunération. Le SCC travaille sans relâche à l'interne et avec des intervenants externes pour résoudre ces problèmes.

Les risques auxquels est exposé le SCC, décrits dans les [Plans en un coup d'œil et le contexte opérationnel du SCC](#), sont les suivants : le profil de plus en plus diversifié et en constante évolution de la population de délinquants, le maintien des niveaux de sécurité opérationnelle nécessaire en établissement et dans la collectivité, l'incapacité de mettre en œuvre son mandat et d'assurer la viabilité financière de l'organisation, la perte éventuelle de partenaires qui offrent des ressources et des services essentiels aux délinquants et la nécessité de maintenir les résultats en ce qui concerne la récidive avec violence.

Le SCC a mis en place des stratégies d'atténuation des risques pour faire face à ces risques potentiels. L'approche intégrée permet au SCC de gérer les défis liés aux risques, d'assurer sa viabilité opérationnelle et de remplir son mandat. Cela comprend l'obtention de fonds pour assurer l'intégrité des programmes au cours du dernier trimestre de 2017-2018, du troisième trimestre de 2018-2019 et dans le cadre du budget de 2019, ainsi que l'obtention, ultérieurement, d'un financement supplémentaire prévu jusqu'à ce que l'examen complet soit terminé.

**Changements importants quant au fonctionnement, au personnel et aux programmes**

Le SCC a demandé un financement supplémentaire pour mettre en place la Transformation du système correctionnel fédéral (TSCF), une stratégie visant à éliminer la pratique de l'isolement et à transformer les services correctionnels fédéraux grâce à des investissements dans le diagnostic proactif, les interventions ciblées et le traitement des détenus en fonction de leurs besoins.

Le mémoire au Cabinet sur TSCF a été approuvé en septembre 2018 et le financement a été approuvé par les ministres du Conseil du Trésor en mai 2019. Le financement approuvé à l'issue de la présentation au Conseil du Trésor a commencé à être versé au cours de l'exercice 2019-2020, et augmentera graduellement au cours des cinq années suivantes jusqu'à ce qu'il se stabilise en 2024-2025 et par la suite.

L'honorable Bill Blair a été nommé Ministre de la Sécurité publique et de la protection civile le 20 novembre, 2019.

**Approbation des cadres supérieurs**

Approuvé par :

Original signé par

\_\_\_\_\_  
Anne Kelly,  
Commissaire

*Ottawa (Canada)*  
*Le 26 février 2020*

Original signé par

\_\_\_\_\_  
Tony Matson,  
Dirigeant principal des finances

## État des autorisations (non audité)

(en milliers de dollars)

	<i>Exercice 2019-2020</i>			<i>Exercice 2018-2019</i>		
	Totaux disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2020*	Crédits utilisés pour le trimestre terminé le 31 décembre 2019	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre	Totaux disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2019*	Crédits utilisés pour le trimestre terminé le 31 décembre 2018	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
<b>Dépenses</b>						
Crédit 1 – Dépenses de fonctionnement	2 217 404	530 449	1 526 959	2 146 643	515 861	1 488 901
Crédit 5 – Dépenses en capital	187 722	49 014	110 610	235 661	51 651	125 430
CORCAN Dépenses brutes	124 339	31 039	85 736	108 355	28 952	78 281
CORCAN Revenus bruts	(124 339)	(21 753)	(82 261)	(108 355)	(20 405)	(79 237)
<b>CORCAN Dépenses nettes (revenus)</b>	-	9 286	3 475	-	8 547	(956)
Cotisations aux régimes d'avantages sociaux des employés	239 664	58 584	175 751	237 905	57 070	171 209
Remboursements de montants portés aux revenus d'exercices antérieurs	-	-	-	-	(54)	55
Dépenses des produits de l'aliénation des biens en surplus de la Couronne	1 743	44	52	1 758	1 074	1 085
<b>Autorisations budgétaires totales</b>	<b>2 646 533</b>	<b>647 377</b>	<b>1 816 847</b>	<b>2 621 967</b>	<b>634 149</b>	<b>1 785 724</b>
Autorisations non budgétaires	45	(1)	(1)	45	-	-
<b>Autorisations totales</b>	<b>2 646 578</b>	<b>647 376</b>	<b>1 816 846</b>	<b>2 622 012</b>	<b>634 149</b>	<b>1 785 724</b>

De l'information supplémentaire figure à la page suivante.

\* N'inclut que les autorisations disponibles pour l'exercice et accordées par le Parlement à la fin du trimestre.

**Dépenses budgétaires organisationnelles par article courant (non auditées)***(en milliers de dollars)*

	<i>Exercice financier 2019-2020</i>			<i>Exercice financier 2018-2019</i>		
	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2020	Dépenses durant le trimestre terminé le 31 décembre 2019	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2019	Dépenses durant le trimestre terminé le 31 décembre 2018	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
<b>Dépenses</b>						
Personnel	1 851 660	464 602	1 329 500	1 901 034	436 211	1 290 815
Transports et communications	24 631	8 975	20 785	24 502	7 807	18 483
Information	621	165	499	538	115	419
Services professionnels et spéciaux	435 943	85 779	243 795	295 638	81 570	234 119
Location	18 093	9 003	19 863	22 630	9 878	18 846
Réparation et entretien	23 873	8 138	21 358	23 035	7 165	19 319
Services publics, fournitures et approvisionnements	142 597	31 631	94 061	130 516	36 806	91 421
Acquisition de terrains, de bâtiments et d'ouvrages*	130 127	34 057	82 399	153 282	38 844	85 064
Acquisition de machines et de matériel*	56 036	13 951	22 158	85 648	8 575	27 275
Paiements de transfert	120	379	918	120	224	662
Autres subventions et paiements	87 171	12 450	63 772	93 379	27 359	78 538
<b>Dépenses budgétaires brutes totales</b>	<b>2 770 872</b>	<b>669 130</b>	<b>1 899 108</b>	<b>2 730 322</b>	<b>654 554</b>	<b>1 864 961</b>
CORCAN	(124 339)	(21 753)	(82 261)	(108 355)	(20 405)	(79 237)
<b>Dépenses budgétaires nettes totales</b>	<b>2 646 533</b>	<b>647 377</b>	<b>1 816 847</b>	<b>2 621 967</b>	<b>634 149</b>	<b>1 785 724</b>

\* Ces dépenses représentent principalement les dépenses du crédit 5 (Capital).